



Nanterre, le mardi 9 février 2016

Monsieur le Directeur Académique,

Les déclarations se suivent et se ressemblent... L'an dernier déjà, et le précédant également, nous avons dénoncé le manque de moyens alloués à notre département pour permettre à la fois d'alléger les effectifs dans les classes, d'abonder les moyens en remplacement et de répondre aux priorités nationales. Encore une fois, dans le projet de carte scolaire pour la rentrée 2016, le nombre d'élèves par classe est en augmentation par rapport à la rentrée 2015, alors même que pour la première fois depuis des années, les prévisions d'effectif sont en baisse.

Nous sommes bien conscients, et d'autant plus dans le contexte actuel, de la nécessité de créer des postes de remplaçants. Cependant, nous vous rappelons que les conditions de travail, dont le nombre d'élèves par classe est une donnée importante, participent du bien être des enseignants et jouent sur leur santé et donc leur absentéisme.

Certes la création de quelques postes « PDMQDC » va probablement apporter un « mieux » dans les écoles concernées. Néanmoins nous souhaitons rappeler que sur le fond le dispositif PDMQDC proposé par le ministère reste très restrictif par rapport à ce que porte le SNUipp-FSU sur cette question. Pour nous, ce dispositif devrait être un levier indispensable de transformation de l'école, qui permettrait de sortir de l'exercice solitaire du métier et du schéma un maître / une classe. Pour permettre aux équipes de travailler autrement au service de la réussite des élèves, ce sont toutes les écoles qui devraient à terme bénéficier de ces dispositifs. Nous demandons de nouveau que des postes de ce type soient créés en maternelle, où se joue une grande partie de la prévention de la difficulté scolaire.

Concernant les postes « scolarisation des moins de trois ans », si pour le SNUipp-FSU la scolarisation précoce est un enjeu important, nous continuons de dénoncer la manière dont ces postes sont pourvus dans notre département. De la même façon, nous dénonçons le passage en force de mise en place de dispositifs contre la volonté des équipes, pour une simple volonté d'affichage, au prix de la désorganisation des écoles, dans des communes où la scolarisation de tous les élèves de moins de 3 ans dont les parents en font la demande est possible.

Alors que ce sont plus d'une centaine de postes de maîtres E et G qui ont été supprimés depuis 2008, alors même que le Ministère recommande la re-création de postes de RASED, mesure indispensable pour relancer efficacement ces dispositifs, cette année aucun poste supplémentaire n'est prévu dans les Hauts de Seine pour la reconstruction des réseaux d'aide. Lors du groupe de travail de début janvier, vous avez clairement annoncé ne pas vouloir recréer de postes RASED tant que tous les postes existants ne seraient pas pourvus. Et pourtant, le nombre de départs en stage proposés dans les options E et G est loin de permettre de pourvoir tous les postes vacants. Quelle dynamique de traitement de la grande difficulté scolaire souhaitez-vous impulser ?

Dans notre département, les trois quarts des écoles, des équipes, des enseignants et des élèves n'auront strictement rien vu de cette fameuse priorité au primaire. Après plus de

trois années le constat est sans appel pour toutes ces équipes : des effectifs qui augmentent, une formation continue qui a quasiment disparu, des RASED toujours sinistrés... Aucune amélioration des conditions d'enseignement. Pour tous ces collègues « refondation » rime avec « stagnation ».

Pour finir, nous souhaiterions soulever un problème de méthode de travail. Nous avons apprécié de recevoir les documents dans un délai nous permettant d'effectuer correctement notre travail de représentants des personnels. Lors du groupe de travail, nous avons pu bénéficier pour la première fois de toutes les explications nécessaires, ce que nous saluons. La méthode de travail de l'administration nous a été présentée de façon très claire et transparente. Néanmoins, le fait que vous n'ayez pas été présent au GT ne nous a pas permis d'avoir de réels échanges de fond sur les mesures envisagées. Par exemple, nous ne savons pas comment sont pris en compte les élèves d'ULIS dans les effectifs d'écoles. Le document préparatoire au CTSD est, à peu de choses près, le même que celui du GT. Vous n'avez pas pris en compte la grande majorité de nos remarques. A moins de faire un CTSD aussi long que le GT, nous ne voyons pas comment nous pouvons discuter des mesures prises et avoir un véritable échange. Nous regrettons que vous n'ayez pas été présent au GT et que l'ensemble des mesures n'aient pas pu faire l'objet d'une discussion politique avant que les décisions soient actées. Nous espérons vivement, pour le Service Public d'Education, que ce CTSD permettra de faire évoluer sensiblement votre projet.